EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : **45**	Date de convocation : **05 octobre 2026**
Nombre de conseillers présents : **40**	
Nombre de suffrages exprimés : **43 dont 3 pouvoirs**	

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Artonne (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :
Yannick BALLY, Claudine BARNÉRIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Jean-Pierre CESSAC, Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSIER, Claudine HUGUET, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO

Absents ayant donné un pouvoir :
Stéphane CHABANON a donné pouvoir à Claudine BARNÉRIAS
Luc CHAPUT a donné pouvoir à Olivier PARADIS
Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO

Absents représentés :
Brigitte BILLEBAUD, David DESPAX

Absents :
Marc CARRIAS, Sandrine COUTURAT

Secrétaire de séance : Laëtitia POUZADOUX

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération **n°2026_177 : Décision modificative n°5**

Finances – Décisions budgétaires
Rapporteur : Didier CHASSAIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction codificatrice M57 ;
Vu la délibération n°2026-028 portant approbation du budget primitif ;
Vu les délibérations n°2026-104, 2026-124, 2026-149, 2026-156 portant modification du budget primitif.

Cette DM prend en compte les éléments suivants :

- Manque de crédits pour les produits d'entretien ;
- Ajout de crédits pour vérifications périodiques oubliées au budget initial ;
- Régularisations pour des opérations patrimoniales (opérations d'ordre) ;
- Ajout de crédits pour les Impulsions ;
- Transferts de crédits pour le RPE et le service mobilité ;
- Ajout de crédits pour la mission complémentaire FabLab.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60631 01 /LEC //LEC-MEDMARINGUES	130,00		Manque crédits pour produits d'entretien
D F 011 60631 01 /MOY //MOY-MEJ	763,00		Manque crédits pour produits d'entretien
D F 011 60631 01 /MOY //MOY-MNL	80,00		Manque crédits pour produits d'entretien
D F 011 60636 68 /NUM //NUM-FABLIMAGNE	200,00		Ajout pour achat vêtements Séverine
D F 011 615228 62 /ECO //ECO-ZALHERAT/GITE		11 000,00	Annulation travaux toiture gite
D F 011 6156 01 /LEC //LEC-MEDAIGUEPERSE	252,00		
D F 011 6156 01 /LEC //LEC-MEDMARINGUES	606,00		
D F 011 6156 01 /MOY //MOY-LUZIMAGNE	180,00		
D F 011 6156 01 /MOY //MOY-MEJ	486,00		
D F 011 6156 01 /MOY //MOY-MNL	792,00		
D F 011 6156 01 /MOY //MOY-SAINT-EXUPERY	1 122,00		
D F 011 6156 01 /NUM //NUM-FABLIMAGNE	558,00		
D F 011 6156 4212 /ENF //ENF-RPE	342,00		
D F 011 62261 4212 /ENF //ENF-PARENTALITE	800,00		Transferts de crédits parentalité
D F 011 62268 4212 /ENF //ENF-PARENTALITE		800,00	Transferts de crédits Parentalité
D F 011 62878 78 /CUL //CUL-EAC	1 200,00		Service Culture - spectacle impulsion ouverture de la saison culturelle Octobre 2026.
D F 011 6378 020 /MOY //MOY-AUTRES		12 911,00	Réduction de crédits pour équilibre
D F 67 673 020 /MOY //MOY-LUZIMAGNE	9 200,00		Encaissement de l'acompte de subvention au titre du fonds verts en fonctionnement, régularisation de la recette en section d'investissement, travaux du fonds d'accélération de la transition écologique, réseau de chaleurs (bâtiment de Luzillat).
D F 67 673 78 /ENV //ENV-PCAET	8 000,00		Encaissement de l'acompte de subvention au titre du fonds verts en fonctionnement, régularisation de la recette en section d'investissement, dans le cadre de l'opération d'amélioration de la qualité de l'air intérieur.
D I 041 202 OPFI 01 /URB //URB-PLUI (ordre)		4 242,00	Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
D I 041 2188 OPFI 01 /NUM //NUM-FABLIMAGNE (ordre)	864,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
D I 041 2313 OPFI 01 /LEC //LEC-MEDRANDAN (ordre)	3 162,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
D I 041 2313 OPFI 01 /MOY //MOY-MEJ (ordre)	108,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
D I 041 2313 OPFI 01 /TOU //TOU-MAISONDESITE (ordre)	108,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 204 2041411 58 78 /ENV //ENV-PCAET	9 384,00		Reversement aux communes de la subvention relatif au fonds vert dans le cadre de l'opération d'amélioration de la qualité de l'air intérieur.
D I 21 2152 39 633 /TOU //TOU-VELO		60 000,00	Transfert de crédits au niveau de la fonction comptable. Acquisition d'arceaux à vélos.
D I 21 2152 39 87 /TOU //TOU-VELO	60 000,00		Transfert de crédits au niveau de la fonction comptable. Acquisition d'arceaux à vélos.
D I 23 2313 30 020 /MOY //MOY-AUTRES	2 966,00		Equilibre de la décision modificative n°5.
D I 23 2313 49 68 /NUM //NUM-FABLIMAGNE	6 050,00		Mission d'étude de faisabilité pour la construction d'un fab lab.
R I 041 202 OPFI 01 /URB (ordre)		4 026,00	Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
R I 041 2031 OPFI 01 /LEC //LEC-MEDRANDAN (ordre)	2 946,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
R I 041 2033 OPFI 01 /MOY //MOY-MEJ (ordre)	108,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
R I 041 2033 OPFI 01 /NUM //NUM-FABLIMAGNE (ordre)	864,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
R I 041 2033 OPFI 01 /TOU //TOU-MAISONDESITE (ordre)	108,00		Opération patrimoniale - régularisation des prévisions budgétaires.
R I 13 1321 30 020 /MOY //MOY-LUZIMAGNE	18 400,00		Subvention de l'Etat au titre du fond verts - Réseau de chaleur bois - Bâtiment Luzimagne

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	82 642,00	24 711,00
	Réductions	64 242,00	24 711,00
Recettes :	Ouvertures	22 426,00	
	Réductions	4 026,00	
Equilibre :	**Ouv. - Red.**		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	84 927,00
Solde Réductions	84 927,00
Ouv. - Réd.	

Après avoir procédé au vote, le conseil, à l'unanimité,

DELIBERE

Article unique :
La décision modificative n°5 est approuvée comme présentée.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme
À Aigueperse, le 16 octobre 2026

La secrétaire de séance,

Laëtitia POUZADOUX

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement